

LE PLÉBÉIEN

organe de combat pour l'émancipation des travailleurs

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS

C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches.

VICTOR HUGO.

Notre ennemi, c'est notre maître.

LAFONTAINE.

Rédaction et Administration : Rue Neufmoulin, 33, Disson. — Abonnement par série de 10 numéros, 50 centimes. Par la poste le port en plus

A nos lecteurs

Après notre premier numéro, nous avons reçu un grand nombre de lettres pour nous encourager dans la tâche que nous avons entreprise dans des circonstances qui ne nous sont guère avantageuses. C'est pourquoi nous remercions le public pour la sympathie avec laquelle il nous a accueilli.

Espérons que tous se feront un devoir de continuer la propagande qui doit relever le courage des masses et assurer le triomphe de nos idées.

LE PLÉBÉIEN.

L'infâme

Le propriétaire, c'est Caïn qui tue Abel. Le droit de la force est parvenu à se dissimuler, à se contrefaire sous une foule de déguisements, à tel point que le nom de propriétaire, synonyme dans le principe de brigand et de voleur, est devenu à la longue le contraire de ces titres. Mais sa nature n'a pas changé. Tandis que les anciens volaient les armes à la main, de nos jours on vole par escroquerie, abus de confiance, jeux et loterie; on vole par usure, par constitution de rente, fermage, loyer, amodiation; on vole par le bénéfice du commerce et de l'industrie.

La propriété par principe et par essence est donc immorale. Conséquemment la jurisprudence, cette prétendue science du droit, qui n'est autre que la collation des rubriques propriétaires, est immorale. Et la justice instituée pour protéger le libre et paisible abus de la propriété; la justice qui ordonne de prêter main-forte contre ceux qui voudraient s'opposer à cet abus, la justice qui afflige et marque d'infamie quiconque est assez osé que de prétendre réparer les outrages de la propriété, la justice est infâme. (Proudhon, *Contradictions économiques*, tome II, p. 309.)

Si Proudhon était encore en vie, de quel nom qualifierait-il aujourd'hui la justice bourgeoise? Elle qui poursuit à outrance la pensée humaine. Elle qui frappe indifféremment tous les penseurs indépendants qui osent dire ou écrire que tout n'est pas pour le mieux dans la société bourgeoise.

La magistrature n'est somme toute qu'un instrument, que l'exécutrice des basses œuvres de la société bourgeoise; son rôle est de frapper impitoyablement les humbles et les faibles. Ah! combien elle disait vrai cette caricature de la *Libre Parole illustrée* (les deux faces de la justice).

Une face nous montrait la justice empressée, serviable, à plat ventre, en présence d'un voleur de millions de francs, et l'autre excessivement cruelle et sans cœur en présence d'un loqueteux sans sou ni maille. C'est la réédition caricaturée de cette phrase de Lafontaine : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements des cours (tribunaux) vous rendront blanc ou noir. »

La magistrature, la justice, c'est le mensonge et l'hypocrisie élevés à la hauteur d'un principe. C'est elle qui protège et défend les affameurs et leur permet de dévorer en paix les fruits de leurs ignobles rapines.

Pour cela, les juges prétendent qu'une autorité divine gouverne le monde de son invisible trône placé au dessus des nuées et que eux les juges, ses lieutenants sur la terre avec les prêtres, ses diplomates et caissiers, sont la source de tout bien, l'incarnation de la vérité et de la justice : en leur obéissant, on doit trouver le bonheur sur la terre et la béatitude dans le paradis... et patati et patata.

Tant que ces choses ont été crues, la foule s'est inclinée devant les condamnations des pourvoyeurs des prisons. Mais aujourd'hui, qui croit encore en Dieu? Et même quel est celui qui croyant en Dieu, se figure qu'il a délégué son autorité aux filous qui nous gouvernent, et aux bachibouzouks qui nous condamnent.

Où est l'ouvrier qui n'a pas appris à ses dépens ou aux dépens de quelqu'un des siens que les misères et les maux qui affligent les pauvres, pleuvent sur les épaules de la foule, tombant du ciel de l'Etat ou, parmi couronnes, mitres, croix et rubans siègent

des hommes sans caractère et sans dignité, banquiers véreux, assassins couronnés, tartuffes de la politique, ruffians, fripons, voleurs et autres ordures semblables. Infâme! infâme! infâme!!!

Cependant, le bon sens nous oblige à reconnaître que les bourgeois sont logiques dans leur répression systématique de l'esprit de révolte. Ils ont eux une situation qui leur permet d'user et d'abuser de toutes les jouissances de la vie sans aucune dépense d'efforts pour les acquérir et pour conserver cette situation, ils ne reculent devant aucun moyen, si déloyal fut-il.

Et parmi ces moyens, l'emprisonnement des anarchistes est leur préféré. Mais l'illogique c'est encore et toujours l'indifférent, l'ouvrier, qui, sous prétexte que ce n'est pas sur lui qu'on frappe, laisse frapper les autres; et qui continue, malgré l'évidence, à respecter les mises en scènes carnavalesques de la justice bourgeoise.

Quand nos tribunaux condamnent, quand les maîtres du monde pendent et guillotinent, quand des policiers dévastent un pays par des poursuites, des arrestations en masses et autres choses semblables, c'est parce que la masse les rend forts de son indifférence, de son manque d'énergie.

Mais que peuvent toutes les persécutions des roquets de la bourgeoisie contre l'idée anarchiste qui n'est autre chose que l'idée de liberté débarrassée des chaînes dont le principe d'autorité l'avait chargée sous prétexte d'ornementation. Rien, absolument rien, sinon faire sortir de sa léthargie la masse trop longtemps inactive, car :

La vengeance fait ses semailles,
Le sol est bon, aussi voyez
Croître la fleur des représailles
Sur la tombe des suppliciés.
Le peuple écrasé s'impatiente
Et bientôt la révolution
Ira cueillir la fleur sanglante
Sur la tombe des morts sans nom.

Propagande par le fait

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons, nous réservant d'y répondre au prochain numéro.

Compagnons,

Depuis que Vaillant est allé porter sa bombe au Palais Bourbon, toute une série d'explosions s'est produite dans Paris, et chose étrange, toutes ces explosions ont eu lieu dans des restaurants, blessant et tuant même des hommes qui ne sont pour rien dans le paupérisme actuel; nous pouvons cependant faire nôtre les paroles d'un certain Laurent Tailhade, qui lors de l'attentat de Vaillant disait : « Qu'importe l'acte, pourvu que le geste soit beau ! »

Où, qu'importe la vie de quelques humains, si l'acte par lui-même avait comme résultat de supprimer la misère de nos foyers, mais est-ce là le résultat acquis ? Evidemment non.

Si nous admirons en Vaillant un homme c'est parce qu'il a eu le bon sens de savoir où il devait porter son engin; il a frappé à la tête et c'est pour cela que tous ceux qui ne voyent en lui qu'un justicier l'ont approuvé entièrement, et la population ouvrière parisienne, en allant manifester sur sa tombe au cimetière d'Ivry, a montré qu'elle voulait s'associer au courant de sympathie qui se manifestait visiblement chez tous les ouvriers sans distinction de nationalité.

Mais les dernières explosions ont eu un résultat opposé au point de vue de l'idée. En effet, nous sommes de ceux qui approuvent n'importe quel acte qui vise particulièrement les auteurs de toutes les misères, mais nous ne pouvons penser que des hommes qui ont comme idéal une société où tous vivraient en frères, qui cherchent par leurs principes à montrer aux hommes par leurs actes et par leur désintéressement ce qu'il y a de beau et de grand dans cette idée, s'acharnent à détruire pour détruire, terrifiant ainsi les masses, au risque de s'en faire des adversaires.

Nous savons que la Société bourgeoise doit disparaître; que tous les talismans qu'on pourra employer ne la sauveront pas de la débâcle, car l'inégalité dans la répartition amène nécessairement une perturbation dans toutes les branches de l'industrie et du commerce et que ce n'est que par une transformation complète de la société que le peuple s'émancipera.

Nous sommes donc révolutionnaires, mais ce que nous voulons être aussi, c'est d'être conscient dans nos actes, et c'est pourquoi, avant d'agir, un homme doit du moins pouvoir examiner si cet acte apportera des forces nouvelles à notre cause, car il faut qu'on agisse de façon à favoriser et à donner plus d'extension à nos théories. Et pour cela, que faut-il ? Il faut nécessairement que tous ceux qui défendent notre idéal fassent des efforts désespérés pour faire pénétrer nos idées partout, et c'est notre tactique qui facilitera d'une façon plus ou moins grande notre tâche; si notre tactique est mauvaise, si par certains actes nous jetons la déconsidération sur notre idéal, il faudrait beaucoup d'années pour rattraper le temps perdu en vains efforts.

Correspondance parisienne

Le gouvernement s'est mis en tête de supprimer l'Anarchie. Ni plus ni moins. Pour cela, il s'en est pris successivement

aux trois journaux parisiens et les a fait disparaître, en leur rendant la vie impossible par le vol de leurs mandats et l'interception de leur correspondance, et en emprisonnant leurs administrateurs et leurs rédacteurs.

Ce fut d'abord le *Père Peinard* contre lequel ils s'acharnèrent; mais ils n'ont pu mettre la main sur le compagnon Pouget. Le *Peinard* disparu, ils se tournèrent vers la *Révolution* et arrêtaient Grave qui, condamné une première fois à deux ans pour son livre *La Société mourante* attend encore à Mazas sous l'inculpation inattendue de participation à une association de malfaiteurs, en compagnie de tous les camarades arrêtés depuis quatre mois. Le compagnon Mercier s'étant chargé en son absence de l'administration de la *Révolution*, fut à son tour appréhendé; ce qui n'empêcha pas d'autres camarades de continuer le journal quelque temps, mais ils furent obligés d'en suspendre la publication, faute d'argent et aussi pour ne pas servir de souricière à la police.

Ce fut enfin le tour de la *Revue libertaire* poursuivie pour apologie de faits qualifiés crimes et pour outrages au chef de l'Etat, bien qu'il n'y ait rien de tel en l'article incriminé. Lucien Pemjean, l'auteur de l'article (*L'Expiation*) fut arrêté, contre toute légalité, puisque la prévention n'existe pas en matière de presse, ainsi que Charles Chatel; et les autres rédacteurs sont recherchés.

Les gouvernants ont donc atteint leur but : ils ont fait des lois contre la presse, ils ont supprimé nos journaux par tous les moyens.

Qu'en est-il résulté ? C'est que les attentats ne furent jamais si fréquents que depuis qu'il est défendu d'écrire. Ces messieurs préfèrent la bombe à l'encrier ? C'est leur affaire. Quant à nous, cela ne nous déplaît pas non plus.

P. S. Nous priions les dépositaires de la *Révolution* et de la *Revue libertaire*, ainsi que les camarades qui auraient recueilli de l'argent pour ces journaux de nous le faire parvenir, afin que nous puissions le remettre à qui de droit.

MOUVEMENT SOCIAL

BELGIQUE

Condamnation du Libertaire. — Dans son audience du 6 courant, la Cour d'assises du Brabant a condamné nos camarades Henri Willems et Charles Herkelbroeck, le premier comme éditeur, le second comme imprimeur du *Libertaire* à 4 ans de prison et 1000 fr. d'amende chacun.

Les articles incriminés étaient :

La Mort de Vaillant et la *Correspondance de Spring-Valley*, parus dans le numéro 9 du *Libertaire*.

Conscrit et Assassin de sa mère par ordre, parus dans l'*Anti-Patriote*.

Le compagnon Chapelier a comparu le samedi 7 avril devant les assises du Brabant. Son attitude a été des plus énergiques. Il a prononcé un discours démontrant l'inégalité et l'injustice dans la Société actuelle.

Le jury rapportant un verdict affirmatif sur toutes les questions, Chapelier a été condamné à 1 an de prison et 1000 fr. d'amende.

En entendant prononcer le jugement, il s'est écrié : Vive l'anarchie ! Son arrestation a été ordonnée.

AVIS. — Par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, les camarades du *Libertaire* nous avisent que le journal n'a pu encore paraître et ne pourra revivre d'ici deux ou trois semaines.

Ils prient les dépositaires de ne plus rien envoyer à l'adresse du camarade Willems, rue Vonck, 39, et engagent ceux qui ont des fonds pour le *Libertaire* à les envoyer à l'administration du *Plébien*, qui se chargera de les leur transmettre.

FRANCE

Le chômage professionnel persiste en France et a augmenté pour certains métiers depuis la fermeture de la Bourse du travail à Paris.

Dans la boulangerie, 64 p. c. des membres d'un syndicat sont inoccupés. Cette énorme proportion est attribuée à l'afflux d'ouvriers de province attirés par les bureaux de placement.

A Paris, les typographes sont au nombre de 6000 environ, et pour un seul syndicat, 15 p. c. des adhérents sont inoccupés.

Pour les cuisiniers et les chapeliers, les chiffres sont 40 et 24 p. c.

La situation des ouvriers ferblantiers-soudeurs a encore empiré, car au 15 février 50 p. c. du nombre total de ces spécialistes étaient sans travail.

La corporation des plombiers, couvreurs, zingueurs qui comprend environ 16,500 membres, a 60 p. c., soit 9,600 de ses adhérents inoccupés.

Dans la corporation des fumistes, la proportion est également de 60 p. c. pour un syndicat de 495 membres, soit 300 affiliés forcés de chômer.

Si des ouvriers manuels nous passons aux employés, nous constatons que la situation, tout en étant meilleure, est loin d'être brillante. En effet, l'un des principaux syndicats de comptables compte 22 p. c. d'inoccupés. Ce chômage est attribué à la crise commerciale qui sevit à Paris.

Dans les départements, la situation sans être bonne continue à être passable. Notons cependant que la chambre syndicale des ouvriers en tissus de Rethel (Ardenne) écrit que deux tiers des métiers sont arrêtés. Elle se plaint de la trop forte production, et réclame la journée de 8 heures, ce qui permettrait d'occuper plus de tisserands.

Le syndicat de tisseurs à la main de Pannissières (Loire) groupant 2500 membres, compte 1625 chômeurs. Cet arrêt est attribué à la baisse des soies.

ALLEMAGNE

Un crime de haute trahison. — A Erfurt existe un jeune homme si hostile à la forme actuelle du gouvernement allemand, qu'il s'est tatoué sur tout le corps des phrases qui ne sont que des injures contre l'empereur Guillaume II. Au milieu de la poitrine sont inscrits les mots :

« Nieder mit dem tyran ! » (A bas le tyran !)

Ces petites marques d'excentricité n'auraient pour celui qui s'y livre aucun résultat fâcheux dans tout autre pays; mais il n'en est pas de même en Allemagne où la conscription existe.

Les jeunes conscrits doivent soumettre leur corps entier à l'examen des médecins militaires, et le jeune socialiste en question, quand il vint à passer devant le conseil médical, occasionna une commotion générale.

Le capitaine présidant le conseil le fit arrêter sur le champ et notre jeune tatoué est en ce moment en prison, sous le coup d'une accusation de haute trahison.

Berlin. — Hier, des anarchistes avaient place sur le fil téléphonique qui traverse la Spree, non loin du pont de Scheeling, une immense banderole rouge portant cette inscription : « Vive l'anarchie ! Vive la révolution ! »

On dut, pour faire disparaître cet emblème séditionnel qui flottait au-dessus de la rivière, mander un détachement de pompiers et ceux-ci, faute de pouvoir atteindre directement la banderole, furent obligés de la déchirer peu à peu à coups de jets d'eau. Ce travail dura toute la journée.

On se demande encore comment les anarchistes avaient réussi à placer en cet endroit leur drapeau.

AUTRICHE

Congrès socialiste du 28 mars. — Le docteur Adler est intervenu pour déclarer qu'à son avis la grève générale ne devrait être proclamée que lorsque la lutte entreprise en faveur du suffrage universel l'exigerait et comme moyen extrême et décisif, car la grève en masse n'était pas sans danger pour le parti socialiste, en présence de la société telle qu'elle est actuellement constituée.

Quant à la journée de huit heures, c'est surtout pour les mineurs qu'il faut s'efforcer de l'obtenir.

Enfin, après une longue discussion, le congrès s'est prononcé contre la grève générale.

BOHÊME

Des journaux sont confisqués rien que pour avoir énuméré sans commentaire les confiscations, amendes et condamnations infligées aux différents journaux.

Quant au procès de l'Omladina, voici le résumé des assertions. L'accusation de conspiration est absolument controuvée; c'est la police de Prague qui a inventé cette prétendue société secrète de l'Omladina, et l'acte d'accusation du procureur impérial ne se base que sur les dépositions de l'agent provocateur Marva et d'un homme condamné pour vol, quoique ces deux dépositions fussent opposées l'une à l'autre.

Le commissaire de police appelé comme témoin prétendait ne plus se rappeler de rien et au surplus, le président du tribunal ne cessait de lui répéter, qu'il n'était pas obligé de répondre aux questions qui le gênaient trop.

Les témoins à charge feignaient de se trouver mal, quand ils s'embrouillaient dans leurs dépositions, et le président les invitait à se retirer pour les faire échapper aux questions trop pressantes.

Le dernier jour, le président remplit la salle de gardes de police avec la baïonnette fixée au fusil, de sorte qu'il n'y avait plus de place pour les hommes de confiance choisis par les accusés, dont la loi exige formellement la présence aux débats. « Il ne manquait plus que la potence ou la guillotine. »

Vis à vis de cette situation inouïe, les défenseurs et les accusés se retirèrent, et c'est en leur absence que le tribunal rendit un jugement vraiment monstrueux.

Pour avoir vendu pour 2 kreutzers (un sou) la chanson : « A bas les tyrans et tous les traîtres ! » un accusé est condamné à trois ans de prison; un autre, pour avoir semé dans la rue des petits papiers avec

des inscriptions politiques, à huit ans de prison et ainsi de suite.

Les accusés sont restés cinq mois en prison préventive, et le total des peines infligées se monte à cent vingt ans ! Et il faut bien que ces terribles incriminations soient rigoureusement vraies, puisque personne n'osa les réfuter ou les taxer d'exagération.

NESSONVAUX

Dimanche 1^{er} avril, le cercle l'*Avenir* de notre localité organisait un meeting contradictoire auquel était convié un démocrate chrétien.

Le sujet était : Que doivent les peuples aux religions en général et au catholicisme en particulier ?

A 6 heures 1/2, 150 personnes étaient présentes; un camarade déclara la séance ouverte; on fit appel à *Monsieur l'avocat catholique* M. B., mais il était absent, il avait cru bon de s'abstenir.

Néanmoins la séance continua et le camarade H., désigné pour la conférence, développa son sujet, faisant l'image du christianisme à son début, comparant les paroles et les actes de Jésus selon l'Evangile, les rapprochant des actes des prêtres d'aujourd'hui; il fit voir la contradiction qu'il y avait dans les paroles de fraternité de Jésus et la rapacité des prêtres qui le représentent sur la terre.

Aux applaudissements de tous, il dit que les travailleurs devraient prendre exemple du Christ quand il chassa de son temple des usuriers, trafiquant entre eux pour dépouiller des misérables; pour terminer, il dit que le Christ nous donne un bon exemple, car, dit-il, il est temps de chasser ceux qui envahissent nos temples du travail pour nous dépouiller et vivre ainsi du travail des autres.

En somme, bonne propagande pour nos idées.

Arrestation de Meunier

Les journaux de la semaine ont fait beaucoup de bruit sur l'arrestation de Meunier qu'ils disaient être l'auteur de l'explosion du restaurant Wéry.

Nous ne pouvons croire à tout ce que nous disent ces quotidiens qui vont chercher leurs renseignements à la préfecture de police qui est obligée bien souvent de mentir pour les besoins de sa cause.

Qu'on se rappelle l'arrestation de François dit Francis, dans des conditions identiques à celles de Meunier; c'était lui, lui seul qui avait fait le coup; il passa devant les assises et il bénéficia d'un acquittement; plus rien ne restait debout. C'est pourquoi tout ce que les journaux bourgeois nous racontent nous laissent froid, attendu qu'il est permis de douter de ces informations.

Ce que je ferais

1

Si le hasard qui m'a fait l'âme fière
Voulait qu'un jour je fusse mendiant,
Je n'irais pas le front dans la poussière
Me ravalant devant chaque passant.
Je n'irais pas les yeux remplis de larmes
En plein soleil implorer un humain,
Mais chaque nuit me riant des gendarmes
Je mendierais le poignard à la main.

2

Quand le chômage en un jour de misère
Sur le pavé nous jette sans recours,
Combien s'en vont oubliant leur colère,
Tendre la main ou chanter dans les cours.
Perdu dans l'ombre et fuyant dès l'aurore,
A votre place, ô lâche meurtre-de-faim,
Dans les quartiers que le luxe décore,
Je mendierais le poignard à la main.

3

Combien de fois promenant ma tristesse,
J'ai fait s'enfuir d'un regard irrité
De ces truands à l'ignoble bassesse
Qui sur ma route outrageaient ma fierté.
Attiré au loin le pauvre assez infâme
Pour demander partout sur son chemin.
Si j'étais gueux, bien haut je le proclame
Je mendierais le poignard à la main.

4

Déshérités, vous tous que l'on méprise,
Et que partout l'on traque avec fureur,
Ecoutez-moi, la colère me grise.
Je veux parler et vous ouvrir mon cœur.
Nous avons droit tous autant que nous
[sommes,
Au pain du jour, au pain du lendemain,
Eh bien debout ! si vous êtes des hommes,
Nous ne l'aurons qu'un poignard à la main.

TACTIQUE

Dans notre premier numéro, nous disions : « Grâce à la tactique anarchiste, l'armée de ceux qui la compose est une masse anonyme, inconnue que l'on trouve partout et que l'on ne parvient à saisir nulle part. »

L'information donnée cette semaine par les journaux vient confirmer cette assertion; nous donnons cette information telle qu'elle est parue dans les quotidiens :

Ministres et anarchistes

Paris, 7 avril.

Le conseil des ministres tenu ce matin, a continué l'examen, commencé hier chez le ministre de l'intérieur, des nouvelles mesures qu'il pourrait y avoir lieu de prendre contre les anarchistes.

Aujourd'hui, la discussion a semblé démontrer que de nouvelles lois seraient absolument inutiles, le parquet ne parvenant pas même, en effet, à utiliser la loi votée récemment contre les associations de malfaiteurs, soit parce que les anarchistes sont vraiment des isolés, des solitaires, soit parce qu'ils évitent soigneusement de laisser la moindre trace d'une entente.

Quant à créer un délit d'opinion pour l'anarchie, le gouvernement n'ose prendre la responsabilité d'une semblable mesure, surtout parce qu'il est convaincu que les anarchistes vraiment dangereux dissimu-

leront leur opinion assez complètement pour qu'on ne puisse les atteindre.

La liberté de conscience en Allemagne

BERLIN — Un M. von Rohrscheidt, officier de réserve dans l'infanterie de la garde a dû donner sa démission parce que, marié à une demoiselle juive, il avait cru pouvoir se passer des services de l'église.

Une enquête est faite sur la situation matrimoniale, au point de vue religieux, des recrues, et quand un sous-officier devient père, il doit faire connaître à ses chefs la date du baptême ainsi que le nom du prêtre qui administre le sacrement.

Après cela, on peut crier : « Vive la liberté ! »

Jean Grave aux Assises

Fragments de la plaidoirie de Maître de Saint-Auban

Avant lui, un homme qu'on n'a pas encore, que je sache, inquiété pour sa propagande anarchiste, l'honorable M. Yves Guyot avait émis la considération suivante :

« La Foi en l'Etat est une transformation de l'idée religieuse. »

Que voulez-vous ? L'idée religieuse se transforme une fois de plus — et ce n'est pas fini, MM. les gouvernants.

Vous avez tué le bon Dieu pour en faire hériter l'Etat. Les vôtres s'aperçoivent qu'on s'est moqué d'eux et à leur tour, ils envoient l'Etat rejoindre les vieilles lunes.

Ce n'est que le premier pas de l'évolution nécessaire.

Plus ils iront, plus les peuples se détacheront de l'Etat.

Chamfort — l'ami de Mirabeau — un des soldats de la Révolution française, a écrit : « Un heureux instinct semble dire au peuple : Je suis en guerre avec tous ceux qui me gouvernent, qui aspirent à me gouverner, même avec ceux que je viens de choisir moi-même. »

Le même Chamfort ajoutait : « En voyant les brigandages des hommes en place, on est tenté de regarder la société comme un bois rempli de voleurs « dont les plus dangereux sont les archers proposés à la garde des autres. »

Vous entendez bien que les archers, dans la pensée de Chamfort, ce sont les gendarmes, quel que soit l'uniforme dont la garde-robe nationale les ait affublés.

Thomas Paine, l'illustre conventionnel, l'auteur des « Droits de l'Homme » — encore un grand ancêtre, M. l'avocat général ! car vous l'observez, je ne cite que des gens irréprochables, des Conventionnels, des Girondins, des Constituants, des philosophes du dix-huitième siècle ! Je vous laisse en famille ; n'ayez crainte : vous y resterez tout le temps — Thomas Paine complétait ainsi la pensée de Chamfort :

« De mémoire humaine, le métier de gouvernant a toujours été monopolisé par les individus les plus ignorants et les plus canailles de l'humanité.

Vous voyez, messieurs les jurés, qu'on n'a attendu ni M. Elysée Reclus, ni M. Jean Grave, pour dire cela au peuple. Voilà plus de cent ans

qu'on a commencé à le lui dire, et voilà plus de cent ans qu'on le lui répète.

Le peuple en est convaincu. Il sait aujourd'hui que les politiciens de tous poils, qu'ils soient vêtus de blanc, de noir ou de rouge, lui chanteront la même antienne et ajouteront un nouveau chapitre au livre déjà si long des mensonges de l'humanité.

Il n'en veut plus. Il en est désabusé — pas plus de ceux-là que des autres, de tous, quel que soit leur nom. Ce qu'il abhorre, c'est la « politique », cette science bourgeoise inventée pour servir de masque au Parlementarisme bourgeois.

Le malheur est que le discrédit dans lequel tombe l'Etat rejaille forcément sur l'armée.

En effet, l'armée en temps de paix apparaît comme une sorte de gendarmerie gigantesque, au service de l'Etat ; et plus l'Etat semble oppresseur, plus il couve de sourdes haines contre l'armée, instrument de ses oppressions.

Ces mots ne sont pas de moi. Ils ne sont pas de M. Grave. Ils sont d'un poète exquis, du poète à la Tour d'Ivoire, de M. Alfred de Vigny.

« L'armée moderne, sitôt qu'elle cesse d'être en guerre, devient une sorte de gendarmerie. « Elle se sent comme honteuse d'elle-même, et ne sait ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle veut. »

Ce terme « honte » accolé au mot « armée », je ne sais rien de plus terrible ni de plus sacrilège.

Toutes les indisciplines ne sont-elles pas contenues en germe là-dedans ?

Vous voulez faire donner cinq ans de prison à M. Grave, parce que son livre, si les soldats l'avaient lu, aurait pu « les dissuader de se courber sous la discipline abrutissante. »

Poursuivrez-vous la prochaine édition des « Souvenirs de Jeunesse » de M. Renan, dans laquelle il raconte qu'il n'aurait jamais pu se faire à la discipline militaire, et que, si on l'avait contraint d'être soldat, il aurait déserté ?

A suivre.

L'affaire Sevrin est remise au 20 avril pour les plaidoiries. Les témoins à charge ont récité leur petit boniment. Leur déclaration est radicalement contredite par 9 témoins. Il ne reste absolument rien de la prévention. Si justice était autre chose qu'un vain mot, l'acquittement serait très certain, mais voilà !!! Quoiqu'il en arrive, les auditeurs du meeting du 18 février savent que Sevrin n'a pas parlé ni en bien ni en mal des grands magasins et sa condamnation sera une preuve de plus de l'injustice bourgeoise.

Nomenclature des Souscriptions en faveur du Plébéien

G. D. 0,25 — S. L. 0,10 — J. D. 0,25 — A. D. 0,15 — Un anonyme 0,10 — Un coup d'épaule 0,10 — Un coup de pied 0,10 — Un boxeur 0,10 — S. S. 0,10 — F. B. 0,25 — H. D. 0,20 — F. T. 0,50 — D. 0,50 — A. N. 0,25 — F. B. 0,50 — T. F. 0,50 — H. D. 0,50 — R. J. 0,25 — Un révolutionnaire 0,10 — G. R. 0,50 — D. E. 0,50 — Un conservateur 0,33 — H. 0,20 — J. L. 0,20 — Pol mo d'in da Jeanne 0,20 — Pour les amies 0,20 — E. L. 0,50 — B. H. 0,50 — Un plébéien 0,15 — Un anarchiste 0,20 — F. M. 0,25 — G. M. 0,25 — F. D. 0,10 — G. M. 0,10 — J. H. 0,10 — Vive Vaillant 0,33 — Un anonyme 0,50 — Un anonyme 0,50 — F. M. 0,50 — M. H. 0,25 — G. H. 0,25 — F. L. 0,25 — T. 0,25 — E. H. 0,50 — L. W. 0,25 — J. C. 0,20 — N. S. 0,10 — J. D. 0,20 — H. S. 0,10 — D. 0,10 — L. V. 0,30 — L. N. 0,30 — J. S. 0,15 — D. 0,25 — J. D. 0,35 — Ni Dieu ni Maître 0,50 — Vive Vaillant 0,25 — Gloire à Ravachol 0,50 — S. 0,50 — Un ami de Vaillant 0,20 — Vive la révolution 0,25 — Un

anarchiste 0,15 — Vente du rêve d'un niveleur 0,35 — Vente de 2 Révoltes 0,20 — Un militant 0,25 — P. M. 0,50 — Un anarchiste 0,20 — Un Peinard 0,50 — J. B. G. 0,50 — Ch. H. 0,50 — Un compère 0,25 — A. H. 0,50 — Un numéro du Journal Belge 0,10 — J. P. S. M. 0,34 — J. D. 1,00. G. D. 1,50.

A suivre.

Collectes en faveur du Plébéien

Collecte faite chez Charles Hansenne par le copain L. C. après le Rêve d'un niveleur 1,30. Collecte chez le même et par le même après la chanson le Vin du Rhin, 0,68. Après la chanson Unissons-nous par L. H. chez P. Monseur, 0,90. Après le fusil Lebel par le compagnon E. C. chez Duckers, 0,80. Après un morceau d'accordéon par M. J. Leyens, chez le même, 1,00. Après le fusil Lebel par le compagnon E. C. chez Gierkens, 0,34. Collecte rue Secheval par H. 0,50. Après la chanson la Conscription chez Ch. O. 2,22.

A V I S

La correspondance sur la grève de Sprimont paraîtra au prochain numéro, les ouvriers ayant assigné les patrons devant les tribunaux.

Nous attendrons que le jugement soit rendu pour mieux nous rendre compte des faits.

LA RÉDACTION.

Petite Correspondance

A. Sprimont. L. Louvain. J. Anvers. — Reçu timbre et mandat.

E. Bruxelles. — Article paraîtra prochain numéro.

L. G. Hastings. J. B. Spring-Valley. M. T. Paterson. Julien B. Spring Valley. — Révolte, Père Peinard et Revue libertaire ne paraissent plus. Envoyer les fonds au Plébéien qui les fera parvenir à qui de droit.

Prière aux camarades de l'étranger de ne pas envoyer le montant de l'abonnement au journal en timbres-poste. Il nous est totalement impossible de les utiliser.

Avec le troisième numéro paraîtra la chanson

Salut à toi, Vaillant

par un de nos collaborateurs

Nous tirerons une édition spéciale de cette chanson.

Les groupes qui en désireraient pourront s'en procurer au prix de 2 francs le cent au bureau du journal.

Les membres du Cercle d'études sont priés de se trouver à la réunion Dimanche 22 avril, à 2 heures précises, au local habituel.

Editeur-gérant responsable : ETIENNE MONTLET, Nessonvaux.